



BULLETIN SAINTE-THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS

N° 221

Avril-Mai-Juin 2024

Le Christ crucifié et ressuscité, notre bon Pasteur

Chaque année, au 2^{ème} dimanche après Pâques, dimanche « du Bon Pasteur », nous célébrons le sacerdoce.

Nous rendons grâce au Seigneur pour son sacerdoce si glorieux, si fécond, si saint !

Et nous le remercions pour les prêtres qu'il donne à son Eglise pour continuer sa mission rédemptrice. Que serions-nous sans prêtres ? Réfléchissons un instant. Nous n'aurions ni messe, ni sacrements, ni bénédictions, ni enseignement de la foi, ni défense contre l'hérésie ni protection contre l'impiété. Nous n'aurions pas l'office divin, la prière publique de l'Eglise qui ponctue toute la journée depuis les matines et les laudes jusqu'à vêpres et complies. Oui, que serions-nous sans la prière du prêtre qui appelle sur l'Eglise la grâce du Saint-Esprit, la régénération spirituelle et la persévérance de tous les fidèles, la conversion du cœur des pauvres pécheurs ?

Ce dimanche du Bon Pasteur, qui est comme une réplique de la magnifique cérémonie du Jeudi saint, nous faisons monter au ciel notre prière suppliante et confiante. Prière eucharistique : Seigneur, mer-



Philippe de Champaigne,
Le Bon Pasteur
(vers 1650-60, Musée des Beaux-arts de Tours)

ci pour vos prêtres. Prière impétra-
toire : Seigneur, donnez-nous la grâce
de vivre toujours avec le soutien spi-
rituel de l'un de vos prêtres, et de
mourir un jour avec le soutien spi-
rituel de votre prêtre.

Une résolution concrète pour
soutenir le sacerdoce ? D'abord l'au-
mône pour les séminaires, qui sont
ces maisons de prière et d'étude où
nos jeunes confrères séminaristes se
sanctifient pendant six ans de leur
vie, avant de recevoir la grâce du sa-
crement de l'ordre et l'envoi en mis-
sion.

Cette aumône est une of-
frande qui exprime l'amour que vous
portez au Christ Prêtre ; elle est un
sacrifice que vous offrez en union au
sacrifice du Christ pour donner au
Christ le moyen de prolonger son
œuvre ici en France et dans tous les
autres pays de mission, puisqu'en ce
temps d'apostasie générale toute la
terre est devenue un vaste champ de
mission. Jusqu'à l'avènement du
Christ Seigneur dans la gloire, au
dernier jour, l'Eglise est ainsi à
l'œuvre, dans la transmission de la
foi et des sacrements de la foi, pour la
moisson des âmes, toute offerte à
Dieu, à la gloire de Dieu.

SOMMAIRE

Pages 1 à 3 - Éditorial
par l'abbé Bruno LAJOINIE

Pages 4 à 7 - Les aumôniers militaires, et la guerre juste
par l'abbé Bertrand LUNDI

Une autre résolution concrète ? Soutenir les prêtres de toutes les manières possibles, voir en eux, dans la lumière de la foi, les ministres du Christ et nous interdire de les dénigrer.

Priez pour les prêtres, chers fidèles, ces prêtres qui portent la grâce de leur sacerdoce dans des vases d'argile, comme dit s. Paul aux Corinthiens (2 Cor. 4), **7.** « afin que la grandeur appartienne à la puissance de Dieu, et non pas à nous. **8.** En toutes choses nous souffrons la tribulation, mais nous ne sommes pas accablés ; nous sommes en grande perplexité, mais nous ne sommes pas désespérés ; **9.** nous sommes persécutés, mais non pas abandonnés ; nous sommes abattus, mais non perdus ; **10.** portant toujours dans notre corps la mort de Jésus, afin que la vie de Jésus soit aussi manifestée dans notre corps. **11.** Car, nous qui vivons, nous sommes sans cesse livrés à la mort pour Jésus, afin que la vie de Jésus soit aussi manifestée dans notre chair mortelle. **12.** La mort agit donc en nous, et la vie en vous. **13.** Et comme nous avons le même esprit de foi, selon qu'il est écrit : j'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé, nous croyons aussi, et c'est pour cela que nous parlons, **14.** sachant que celui qui a ressuscité Jésus, nous ressuscitera nous aussi avec Jésus, et nous placera avec vous.

Le Seigneur avertit ceux qui méprisent les prêtres qu'il leur envoie : « Qui vous méprise me méprise », dit-il à ses Apôtres. On méprise les prêtres quand on ne veut pas les voir comme des envoyés de Dieu. Quand on attend d'eux une amitié et une autorité toute humaines, voire mondaines. Quand on attend d'eux une prédication mondaine, un charme mondain. Quand on ne leur demande pas conseil, quand on ne tient pas compte de leurs conseils. Quand on définit pour eux ce que doit être leur ministère. On méprise les prêtres aussi quand on médite d'eux, qu'on les calomnie, qu'on les ignore. Alors on ne voit plus en eux la présence de NSJC, les ministres de NSJC, et on se retrouve seuls, malheureux et misérables, hébétés, sans pasteur.

Le Seigneur bénit les fidèles de l'Eglise qui bénissent les prêtres qu'il leur envoie : « Qui vous écoute m'écoute », dit-il aussi à ses Apôtres bien sûr (Lc. 10, 16). Ces fidèles offrent à leurs prêtres une confiance facile, intelligente et non pas aveugle.

Affectueuse et respectueuse. Les prêtres appartiennent au Seigneur, leur cœur ne saurait être partagé. Il y a donc entre le prêtre et les fidèles cette proximité, et en même temps cette distance que vous avez dû remarquer. Si on loue le Seigneur pour ses prêtres, c'est parce qu'ils sont nos premiers bienfaiteurs, en nous conduisant à Dieu par leur vie, leur personne, leur prière, leur enseignement.

Une résolution encore ? Porter les prêtres dans notre prière.

Chers fidèles, vous avez noté les textes que l'Eglise retient pour offrir à notre adoration le Sacerdoce du Christ crucifié et ressuscité. L'Evangile du bon Pasteur d'abord. Quelle exigence que l'exigence de l'amour ! Le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis, et comment ? Tout seul, en dehors de la ville, rejeté par les siens, sur une croix d'ignominie. Ils se sont acharnés sur lui ! Oui, voyez l'exemple que le Seigneur offre à l'Eglise, et d'abord à ses prêtres. Il y a de quoi frémir. Etre prêtre, vraiment prêtre je veux dire, n'est pas une fonction de confort. Ou alors il y a triche. Priez chers fidèles pour que vos prêtres aient suffisamment de foi, de force et d'amour du Christ pour ne pas tricher.

Les prêtres qui trichent sont des mercenaires. Leur apostolat est tout dirigé à leur propre gloire. Leur zèle est humain, intéressé, ou amer.

Prêtres gourous, par exemple, ils décident de tout à votre place, vous leur appartenez corps et biens ; ils se persuadent d'être la source de toute vérité, ils prétendent donc à l'exclusivité. Ils n'ont pas de prédécesseurs, et nul ne pourra dignement leur succéder. Ben voyons !

Prêtres apostats, prédateurs, impies, rapaces ou impudiques, oui prêtres dont parle le Seigneur en Ezéchiel, ils détournent les âmes de Dieu en devenant eux-mêmes un obstacle à leur salut ! (34) « C'est pourquoi, pasteurs, écoutez la parole du Seigneur : **8.** par ma vie, dit le Seigneur Dieu, parce que mes troupeaux ont été livrés à pillage, et que mes brebis sont devenues la proie de toutes les bêtes sauvages, faute de pasteur ; car mes pasteurs n'ont point cherché mon troupeau, mais ces pasteurs se paissaient eux-mêmes et ne faisaient pas paître mes troupeaux ; **9.** à cause de cela, pasteurs, écoutez la parole du Sei-

gneur. **10.** Ainsi parle le Seigneur Dieu : Voici, je viens moi-même à ces pasteurs : je reprendrai mon troupeau d'entre leurs mains, et j'empêcherai désormais ces pasteurs de paître le troupeau, et aussi de se paître eux-mêmes ; je délivrerai mon troupeau de leur bouche, et il ne sera plus leur pâture. **11.** Car ainsi parle le Seigneur Dieu : voici, je chercherai moi-même mes brebis, et je les visiterai ».

Priez chers fidèles, que Dieu vous garde toujours de la conduite de prêtres gourous, apostats, rapaces, impudiques ou mondains. Voyez ce que nous dit aussi à leur sujet le Seigneur par la bouche de son saint prophète Isaïe (56) : « Les sentinelles d'Israël sont toutes aveugles, elles sont toutes dans l'ignorance ; ce sont des chiens muets, qui ne peuvent pas aboyer, qui voient des choses vaines, qui dorment et aiment à rêver. **11.** Et ces chiens impudents ne peuvent se rassasier ; les pasteurs eux-mêmes n'ont aucune intelligence ; chacun se détourne pour suivre sa propre voie ; chacun va à son avarice, depuis le plus grand jusqu'au plus petit. **12.** Venez, disent-ils, prenons du vin, remplissons-nous-en jusqu'à l'ivresse ; et ce sera demain comme aujourd'hui, et encore beaucoup plus ».

Remerciez, chers fidèles, le Seigneur, de vous avoir donné Mgr Lefebvre, tous ces saints prêtres que vous avez connus et aimés, et pour cause ! Oui, de vous avoir donné Mgr Lefebvre et les prêtres qu'il a donnés à l'Eglise en fondant la FSSPX. La FSSPX n'a pas l'exclusivité, entendons-nous bien, mais quand même ! Que serait le paysage s'il n'y avait pas eu dans le décret divin la fondation de la FSSPX ? Qu'en serait-il seulement de la messe latine aujourd'hui... seulement, si j'ose dire ! Le Seigneur, chers fidèles, ne nous a pas laissés orphelins, et vous avez pu garder la foi, et vous avez pu transmettre la foi à vos enfants et eux vont la transmettre à leur tour. Et ce envers et contre tout. Ils voudraient nous arracher le cœur, ils n'y parviendront pas. Et puis que de consolations dans cette transmission, cette transmission qui donne du sens à tous les renoncements, tous nos sacrifices. Nous sommes gagnants, largement gagnants avec le Christ.

Voici donc notre prière à tous, en ce temps où nous prions pour les vocations sacerdotales :

*Seigneur, donnez-nous des prêtres,
de bons prêtres,
humbles et au cœur droit,
qui célèbrent saintement les fon-
ctions sacrées,
qui enseignent la foi catholique, qui
avertissent les fidèles des dangers
qui menacent cette foi,
qui ne restent pas muets à l'ap-
proche du danger comme des
chiens de garde inefficaces,
qui vivent ce qu'ils enseignent,
qui soient des hommes de Dieu,
c'est-à-dire des hommes de prière,
qui nous inspirent, qui nous en-
thousiasment, qui nous conduisent
véritablement sur le chemin du
Ciel par le témoignage de leur vie.*

Les prêtres de Jésus-Christ ?
Entendez : prêtres images du Christ
humble et crucifié, comme nous l'en-
seigne s. Pierre dans sa 1^{ère} Epître (2,
21-25) que l'Eglise nous présente à
dessein : « mes bien-aimés, le Christ a
souffert pour nous, vous laissant un
exemple, afin que vous suiviez ses
traces : lui qui n'a pas commis de pé-
ché, et dans la bouche duquel il ne
s'est point trouvé de fraude ; lui qui,
injuré, ne rendait point d'injures, et,
maltraité, ne faisait point de menaces,
mais se livrait à celui qui le jugeait

*injustement ; lui qui a porté lui-même
nos péchés dans son corps sur le bois,
afin qu'étant morts au péché, nous
vivions à la justice ; lui par les meur-
trissures duquel vous avez été guéris,
tous. Car vous étiez comme des brebis
errantes ; mais vous êtes retournés
maintenant au pasteur et au gardien
de vos âmes ».*

Le prêtre de Jésus-Christ, c'est le Christ qui continue son Incarnation, c'est le Sacré-Cœur au milieu de nous, jaillissant comme une fontaine d'eau vive jusqu'à la vie éternelle. L'amour des fidèles envers les prêtres de Jésus-Christ, c'est l'amour qu'ils portent au Christ Souverain Prêtre, unique Médiateur entre Dieu et les hommes, qui a voulu remettre à ses ministres sa grâce sacerdotale, pourtant incommunicable de soi puisqu'elle lui appartient en propre, à raison même de l'union hypostatique, et, en même temps qu'il a voulu communiquer sa grâce sacerdotale, il a bien sûr communiqué tous ses pouvoirs sacerdotaux : le pouvoir de consacrer son Corps et son Sang, le pouvoir d'administrer tous les sacrements qui découlent de la croix, le pouvoir d'enseigner, le pouvoir de conduire, de gouverner, de régner

dans l'Eglise sur le troupeau qu'il leur a confié.

Chers fidèles, que ces considérations de foi vous inspirent dans votre vie de famille, dans vos amitiés, vos rencontres. Le foyer chrétien, la maison chrétienne, c'est le petit séminaire de la sainte Eglise romaine. C'est là qu'on apprend, sur les genoux d'une mère, et même en grandissant bien sûr, surtout en grandissant, en regardant son père, en admirant son père et sa mère, ses frères, ses sœurs, oui, c'est là qu'on apprend l'esprit de sacrifice que le Christ-Roi manifeste dans l'exercice même de son sacerdoce : « Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis », le bon Pasteur s'efface, s'offre lui-même, c'est l'abnégation du bon Pasteur, c'est l'abnégation d'une mère, d'un père, c'est l'abnégation de tout chrétien.

Que la sainte Vierge Marie, chers fidèles, nous donne à tous de bien méditer toutes ces choses, et de les mettre en pratique en les gardant dans notre cœur. ■

abbé Bruno LAJOINIE

Offrandes ou honoraires de messes

Les montants indicatifs pour les offrandes de messes s'établissent comme suit depuis le 1^{er} janvier 2021 :

- 18€ pour une messe
- 180€ pour une neuvaine
- 720€ pour un trentain

Les honoraires sont à adresser au prêtre qui célèbre les messes, et non pas au prieuré. Pour nous aider, laissez-nous votre intention sous enveloppe avec vos coordonnées téléphoniques. S'il y a lieu, libellez votre chèque à l'ordre du prêtre. Si vous souhaitez demander la célébration d'une messe à une date précise, prévenez la date de quatre mois.

Catéchismes et doctrine approfondie

Catéchisme pour adultes

- le samedi de 09h00 à 10h15 - 1^{er} groupe
- le samedi de 17h00 à 18h15 ou le dimanche de 18h15 à 19h30 - 2^{ème} groupe (abbé Lajoinie)

Doctrine approfondie pour adolescents le mercredi de 15h30 à 16h30 (abbé Lajoinie)

Catéchisme pour enfants le samedi de 09h00 à 10h15 (abbé Lundi)

Conférences sur l'Ecriture sainte, un jeudi sur deux à 10h00 (abbé Lundi)

Conférences sur des thèmes divers (et pour commencer, enquête au Saint Sépulcre), un mardi sur deux à partir de 19h15 (abbé Lajoinie)

Réunion des jeunes : messe hebdomadaire le mercredi à 18h30, avec prédication, et plus, sur demande.

Les aumôniers militaires, et la guerre juste

L'année 2024 marque le 80^e anniversaire du débarquement en Normandie. Si les Normands et visiteurs se font un devoir de se souvenir de ces événements historiques et de tous les sacrifices qui ont été nécessaires, nous aimerions profiter ici de l'occasion pour dire un mot des « army chaplains », les aumôniers militaires, catholiques, américains, qui ont accompagné les troupes d'outre-Atlantique. Un recensement de mai 1945 dénombre 863 aumôniers catholiques américains sur le théâtre des opérations en Europe. Nous partagerons ensuite quelques réflexions sur la « guerre juste ».



Statue de saint Martin dans l'église Saint-Étienne à Fécamp

D'où vient le mot « chaplain » ?

Au IV^e siècle, un soldat, Martin de Tours, franchit les portes de la ville d'Amiens où il aperçoit un mendiant grelottant de froid. À l'aide de son épée, Martin coupe sa cape en deux et en donne une partie au mendiant. Cette nuit-là, il vit le Christ en songe, portant la moitié de la cape du mendiant. Ce rêve affecta tellement Martin qu'il devint catholique, entra dans la vie religieuse, fonda un monastère et devint évêque de Tours. Après sa mort, il fut canonisé et nommé saint patron de notre pays. La cape de saint Martin devint un

objet de vénération porté au combat par les rois de France. Sa chaise portative était appelée la *cappella* (qui a donné le mot *chapelle*) et son prêtre gardien le *cappellanus*. Par la suite, tous les membres du clergé liés à l'armée furent appelés *cappellani* ou, en français, chapelains, et *chaplains* en anglais.

Réflexions sur la guerre juste

La condamnation absolue de la guerre est étrangère à la tradition catholique ; le métier des armes n'est pas interdit par l'Évangile. Il est plutôt considéré comme un travail honnête par les Pères et a été exercé par des catholiques, de nombreux saints martyrs étant soldats.

Même la règle des tertiaires franciscains autorise le port d'armes pour défendre son pays. Il en va de même pour l'ensemble de la théologie catholique. Lorsqu'il évoque les actes qui perturbent l'harmonie entre les hommes, S. Thomas d'Aquin décrit la guerre de manière négative, en précisant qu'elle n'est pas toujours un péché. S. Augustin affirme que le mal de la guerre réside dans l'injustice, et non dans la tuerie.



Abbé Anthony G. McCABE - 1944

La légitimité de la guerre dépend de certaines conditions : qu'elle soit déclarée par une autorité compétente ; qu'elle vise à réparer un tort ; qu'il y ait un espoir raisonnable de réparer effectivement le tort ; qu'elle soit conduite avec la modération qui s'impose.

La guerre est moralement soumise à deux conditions : qu'elle soit juste, (l'usage juste de la force ne peut avoir lieu que face à une agression) ; et qu'elle soit modérée, (il ne peut y avoir de droit à la guerre qui ne soit lié à cette modération).

Même une guerre juste est toujours triste, pour deux raisons : d'abord parce qu'elle est une forme de fratricide et, si elle est menée entre chrétiens, une sorte de sacrilège, étant donné le caractère sacré de l'homme baptisé. Deuxièmement, dans une guerre, les actions d'un camp ne peuvent être bonnes sans que celles du camp opposé soient mauvaises. La guerre défensive du camp qui a raison est juste, mais elle ne peut l'être que si l'attaquant est injuste. Le jour de la victoire, les vainqueurs et les vaincus portent le deuil.

La guerre moderne

Lorsque la question de savoir ce qui constitue une guerre juste doit s'appliquer à des cas particuliers, il est très important de garder à l'esprit une distinction qui, à première vue, peut sembler bien tenue. Dans le climat moral laxiste d'aujourd'hui, il est facile (et souvent exact) d'accuser les moralistes de pratiquer une « morale de situation » ou d'essayer de se soustraire à des jugements impopulaires en raison d'un manque de conviction concernant les principes auxquels ils devraient se référer. Pourtant, il faut bien dire qu'énoncer les conditions dans lesquelles une guerre juste est possible est un jugement moral, alors que décider que, ici et maintenant, la guerre doit être déclarée est un jugement de prudence politique.

Connaître les conditions dans lesquelles une guerre juste peut être menée est une chose ; établir si ces conditions sont ou non réalisées dans un cas précis est une chose bien différente. Prendre une telle décision est très difficile, étant donné la complexité des situations réelles, et cela nécessite la prise en compte de nombreux facteurs qui dépassent le champ de la science morale.

Certains de ces éléments ont nourri la réflexion morale par les récents développements technologiques et sociétaux.

Les armes modernes

Les progrès techniques ont permis aux États modernes de faire la guerre à distance. Cela a amené les moralistes à réaffirmer avec une plus grande urgence le principe selon lequel les moyens utilisés dans une guerre doivent être proportionnels aux fins recherchées. Les avantages potentiels qui incitent à utiliser certains moyens doivent être contrebalancés par les menaces éventuelles qui pèsent sur les objectifs plus larges de l'État et sur les populations non combattantes.

La question est importante dans toute évaluation de la guerre moderne, et il convient de jeter un coup d'œil sur l'évolution historique de la « guerre totale » afin de tenter de clarifier l'idée de guerre juste au XXI^e siècle.

Les guerres révolutionnaires et napoléoniennes de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle ont inauguré une nouvelle ère de la guerre dans laquelle les objectifs de la guerre n'étaient plus déterminés par les intérêts des princes, mais par une vision idéologique. La France (et les régions sous contrôle français) est devenue un État révolutionnaire, déployant d'immenses armées de conscrits dont la subsistance était assurée par une économie nationale entièrement orientée vers le soutien de l'effort militaire.

Du point de vue technique, la révolution industrielle a fourni des armes d'une puissance destructrice bien supérieure à la plupart de celles qui étaient disponibles auparavant. Elle a également permis une production plus rapide et l'accumulation de plus grandes quantités d'armes. La destruction massive ainsi déclenchée, par ses résultats surprenants de reddition inconditionnelle, a convaincu de nombreuses personnes de l'idée erronée selon laquelle « une guerre plus courte (par quelque moyen que ce soit) est toujours préférable ». Cette fausse idée a conduit à une dévastation toujours plus grande et immorale de la guerre - comme en témoignent la mitrailleuse Maxim lors de la Première

Guerre mondiale et les campagnes de bombardements aériens « stratégiques » contre les populations lors de la Seconde Guerre mondiale.

La « révolution atomique » a constitué l'étape suivante de cette montée en puissance des capacités de destruction. Comme l'ont démontré les bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki, la crainte d'une attaque nucléaire pouvait écourter une guerre et « sauver des millions de vies ». Les événements ultérieurs allaient montrer que seules deux possibilités s'offraient à la guerre à l'ère atomique : une stratégie de dissuasion ou une dévastation nucléaire mondiale. Au fur et à mesure que la technologie nucléaire progressait, la recherche s'est déplacée de la recherche initiale pour les dommages causés par la chaleur et le souffle des bombes vers l'exploitation du rayonnement lui-même dans tout son potentiel destructeur. Par exemple, les bombes à neutrons qui ont été mises au point reposaient fortement sur des rayonnements conçus pour éliminer toute vie organique sur de vastes zones tout en causant des dommages minimes aux biens.

Les progrès simultanés de la technique des missiles ont encore accru le potentiel destructeur de la guerre en offrant des « armes de précision », guidées par la navigation informatique, la technologie laser, les caméras, etc.

Pour la première fois dans l'histoire, il est possible de dévaster à une échelle précise en attaquant des forces qui restent à l'abri du danger. Ces avancées



Abbé Joseph Kenny - 1945

techniques s'accompagnent d'un changement fondamental de l'objectif de la bataille. Alors qu'auparavant le but de la bataille était de détruire les hommes et le matériel afin de diminuer la capacité de l'ennemi à poursuivre le combat, l'objectif principal de la bataille est désormais la destruction des « centres nerveux » (c'est-à-dire les postes de commandement, les réseaux informatiques et de communication) qui rendent possible la poursuite de la résistance de l'ennemi. Une nation ennemie « aveuglée » par la défaillance de ses réseaux organisationnels et techniques, bien qu'elle ait encore des forces à envoyer sur le terrain, sera incapable de les ordonner pour la bataille. L'un des pires résultats de ce nouveau mode d'attaque est que la distinction entre combattant et non-combattant devient de plus en plus floue, entraînant la mort tragique de civils.

Après avoir vu les inconvénients de cette guerre techniquement avancée, il est nécessaire de relier ces moyens à l'enseignement moral traditionnel sur la poursuite licite d'une guerre juste.

En général, le respect de la proportionnalité des moyens de guerre par rapport à la fin pour laquelle la guerre est menée est devenu de plus en plus rare dans la poursuite de la guerre moderne. Dans le passé, le problème consistait simplement à rassembler et à déployer des forces suffisantes pour atteindre les objectifs souhaités, et ces objectifs devaient être classés par ordre de priorité et parfois retardés ou abandonnés. Aujourd'hui, le potentiel destructeur des armes de pointe étant pratiquement illimité, la tentation est grande de recourir à une force extrême (ou à la menace d'y recourir) pour n'importe quelle fin, même mineure.

D'un autre côté, la polyvalence même de l'armement moderne pourrait faciliter la lutte pour une guerre juste en raison de l'adaptabilité des armes modernes à des usages discriminatoires, c'est-à-dire la possibilité de choisir le degré de destructivité des moyens employés et d'épargner ainsi les non-combattants. En outre, le développement des armes permet, dans une certaine mesure, d'atteindre un équilibre des forces, soit parce que les deux

belligérants disposent des mêmes armes et que l'un d'eux peut infliger des dommages identiques à l'autre, soit parce que les moyens offensifs et défensifs s'annulent.

Si un ennemi ne possède pas les moyens de résister à la puissance militaire d'un Etat, seules les attaques dites « asymétriques » semblent viables - terrorisme contre des cibles civiles, « cyberguerre » contre des systèmes informatiques, etc. Par conséquent, un nouveau facteur entre en ligne de compte dans le problème moral déjà difficile qui consiste à déterminer quelle force peut être considérée comme proportionnelle à l'attaque subie. La réponse à ce problème - sur lequel les moralistes sont encore divisés - sera décisive, à son tour, pour juger si cette action concrète de guerre est juste ou injuste.

La guerre virtuelle

L'une des conditions indispensables pour qu'une guerre soit juste est qu'elle soit menée avec retenue. Les armes modernes « intelligentes » et la « guerre à bouton-poussoir » menacent de mettre fin à toute retenue dans la conduite de la guerre en protégeant l'une des parties des réalités de l'horreur de la guerre. Cela soulève de sérieuses questions sur la nature de la guerre moderne. Classiquement, la justification morale de la guerre est la légitime défense (elle inclut la réparation d'injustices passées), dans laquelle il y a une égalité fondamentale des risques de tuer ou d'être tué. La légitimité de la défense prend fin lorsque l'on peut tuer en toute impunité. Une guerre risque de cesser d'être juste lorsque, pour le soldat qui combat à distance et qui voit les effets de ses actions sur un écran d'ordinateur, la mort et la destruction n'ont guère plus de réalité qu'un jeu d'arcade.

L'une des facettes de cette protection d'un camp contre les horreurs de la guerre est le refus de nombreux gouvernements d'utiliser le terme « guerre ». Le monde moderne ne fait pas la guerre, mais il s'engage dans des « frappes », dans une « diplomatie coercitive » et des « interventions humanitaires ». Les médias jouent un rôle central dans ce subterfuge linguistique, en vantant fréquemment les « droits de l'homme », la « démocratie », la

« liberté », etc.

La guerre des Média

La technique ayant ouvert aux masses un accès sans précédent aux média d'information, la guerre est pratiquement devenue un sport de spectateur dans lequel les médias eux-mêmes constituent un théâtre décisif des opérations. Cette utilisation des média modifie l'orientation des hostilités, qui passent des opérations sur le terrain à la gestion de l'opinion civile, qui seule soutient la volonté de combattre.



La conduite de la guerre

Un grave problème moral reste à résoudre concernant la conduite d'une guerre juste. Lorsque l'on reçoit l'ordre de commettre des actes immoraux dans la conduite de la guerre, que doit-on faire ? Les cas varient considérablement dans la réalité, mais le principe moral général peut être formulé de la manière suivante : lorsqu'un ordre implique la violation des lois et coutumes de la guerre dans des domaines qui relèvent des préceptes objectifs et essentiels de la loi naturelle, le refus d'obéissance est licite - et même obligatoire.

La justification d'un tel refus d'obéissance (notons qu'il ne s'agit pas en soi de désobéissance, puisque le commandement considéré n'est pas juste !) dépend de deux conditions cruciales. Premièrement, la conscience du sujet qui a reçu le commandement doit disposer des éléments certains et complets nécessaires à un jugement éclairé. En d'autres termes, le soldat doit connaître, de manière complète et précise, les faits

de la situation qui détermineront la moralité de l'acte qu'on lui ordonne d'accomplir. Cela peut s'avérer extrêmement difficile dans les guerres modernes, car une certaine « différence de visibilité » entre ce que le commandant est en mesure d'observer et ce que le soldat individuel peut observer peut introduire une possibilité d'erreur dans le jugement de ce dernier. Deuxièmement, il ne doit y avoir aucun doute quant au caractère intrinsèquement mauvais de la violation des devoirs moraux essentiels qu'implique le commandement. Si ces deux conditions sont réunies, le commandement en question ne peut être licitement obéi.

Réflexions finales

Deux rappels de ce que devrait être notre attitude en tant que catholiques en temps de guerre : premièrement, en tant que catholiques, nous ne devrions jamais parler de la guerre en termes de liberté ou de démocratie, mais toujours en termes de justice. Notre Seigneur a béni ceux « qui ont faim et soif de justice » et ceux qui sont persécutés « pour la justice ». C'est pour eux que vient le royaume des cieux, et non pour ceux qui désirent avant tout la liberté, une liberté si élevée et si absolue qu'elle tentera nécessairement de s'affranchir de la dépendance à l'égard de Dieu. Dans la guerre, une nation qui lutte pour la liberté, sans référence à la justice, séparée de la stricte observation de la loi morale, n'a pas le droit de faire la guerre, parce qu'elle ne sait pas pourquoi elle veut être libre, ni pourquoi elle veut que quelqu'un d'autre le soit. Les catholiques, en opposition à l'esprit du monde, doivent penser d'abord et avant tout en termes de justice. Chaque fois qu'il y a de la justice, il y a de la vraie liberté. « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice ».

Deuxièmement, puisque le Dieu de la Justice est aussi le Dieu de l'Amour, il s'ensuit que si une guerre peut être justifiée, elle ne peut pas être menée dans un esprit de haine. Parce que nous avons été réellement blessés, nous avons tendance à déguiser la haine de nos ennemis en amour de la justice. C'est précisément parce qu'il est si facile de séparer ainsi justice et charité que l'Église nous met en garde en

temps de guerre : la condamnation de l'injustice ne peut être séparée de l'appel à la charité et à la prière. La justice peut exiger la résistance à l'agression physique de l'agresseur, mais la charité exige la prière pour sa conversion, pour son repentir face à cet assaut contre la justice de Dieu.



Abbé John W. Marren - 1944

Citons enfin un journal catholique anglais pendant la Seconde Guerre mondiale (*The Tablet* - Londres, 3 août 1940. 97-98) :

« Notre Seigneur nous dit de ne pas craindre ceux qui peuvent tuer le corps, et qui ensuite ne peuvent plus rien faire, mais plutôt de craindre celui qui a le pouvoir d'envoyer notre corps et notre âme dans le feu de l'enfer. L'application immédiate de ces paroles à notre situation actuelle est que nous ne devons pas permettre à notre ennemi de nous inciter à tomber dans le péché. C'est la question suprême pour nous dans cette guerre comme dans toutes les autres. Les péchés auxquels l'ennemi est le plus susceptible de nous tenter sont les trois suivants : *les péchés d'intempérance, les péchés de doute et les péchés de haine*. Péchés d'intempérance : comme lorsque des hommes déprimés par la guerre cherchent à se distraire dans l'excès corporel.

Les péchés de doute : comme lorsque les hommes commencent à remettre en question la bonté de Dieu qui permet qu'un tel mal leur arrive. Et les péchés de haine : lorsque les hommes refusent la charité à l'ennemi. L'important pour nous, dans ces incidents temporels, est d'être du côté du Christ et de sa charité. Il ne suffit pas que notre cause soit juste. Car on peut se battre du bon côté et pourtant aller à l'encontre de son juste objectif en manquant gravement de tempérance, de confiance ou de charité... »■

abbé Bertrand LUNDI

Sources :

- Romano Amerio « guerre » in *Iota Unum*.
- Juan Carlos Iscara : « La guerre juste », *Angelus*, juillet 2002
- Tillet : Guerre - *Notes complémentaires*, in *Dictionnaire de théologie catholique* Vol. 1 - Paris 1935.
- De La Brière, Yves, SJ : *Le Droit de la Guerre Juste*

Contactez les prêtres

Vous pouvez bien sûr joindre les abbés pour prendre rendez-vous, ou en cas d'urgence, ou pour des communications très courtes qui concernent la bonne marche de l'ensemble.

Abbé Lajoinie : 06 58 74 02 02
Abbé Lundi : 06 13 75 78 12
Adresse mail : 76p.rouen@fsspx.fr

Carnet paroissial

A fait sa première communion
Marie MARGUET, le 07 avril 2024

Dates à retenir

- Jeudi 09 mai : Ascension et adoration perpétuelle
- Vendredi 10 mai : retraite de confirmation
- Samedi 11 mai : confirmations
- 18, 19 et 20 mai 2024 : pèlerinage de Pentecôte. Dimanche de Pentecôte : messe à Rouen : 10h00, au Havre, 18h00.
- Samedi 25 mai : retraite de communion
- Dimanche 26 mai : fête de la sainte Trinité, premières communions
- Dimanche 02 juin 2024 : Fête-Dieu, une seule messe à 10h00, suivie de la grande procession
- Dimanche 16 juin : kermesse, une seule messe à 10h00.

PÈLERINAGE DE PENTECÔTE

DE CHARTRES À PARIS

Chercher Dieu

avec saint Thomas d'Aquin

Pèlerinages de Tradition
01 55 43 15 60
www.pelerinagesdetradition.com

18 - 19 - 20 MAI

PRIEURÉ SAINTE-THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS – FSSPX



ROUEN

Église Saint-François de Sales
310-312 bd Jean Jaurès
76000 ROUEN

Port. : 06 58 74 02 02 (abbé Lajoinie)

	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MESSE DU MATIN	08h30, confessions à 08h00 10h30, confessions à 09h45		07h15 ab. LAJOINIE	07h15 ab. LUNDI	07h15 ab. LAJOINIE	07h15 ab. LUNDI	
PERMANENCE DU MATIN	toute la matinée						10h30 - 11h30 ab. LAJOINIE
MESSE DE FIN DE MATINÉE		11h00 ab. LUNDI			11h30 ab. LUNDI		11h30 ab. LAJOINIE
CHAPELET	10h00	18h00	18h00	18h00	11h00	18h00	11h00
VÊPRES ET/ OU SALUT TSS	17h30 <i>(sauf juillet-août et empêchements)</i>					17h45	
PERMANENCE DU SOIR		17h30 ab. LAJOINIE	17h30 ab. LUNDI			17h30 ab. LAJOINIE	
MESSE DU SOIR		18h30 ab. LAJOINIE	18h30 ab. LUNDI	18h30 ab. LAJOINIE		18h30 ab. LAJOINIE	
1 ^{er} VENDREDI DU MOIS	Messe à 18h30, suivie de l'adoration du très Saint-Sacrement jusqu'à 21h00. Chant des complies devant le très Saint-Sacrement exposé à 20h30.						

LE HAVRE

Chapelle Saint-Grégoire-le-Grand
54 bis rue Malherbe 76600 LE HAVRE
 Port. : 06 13 75 78 12 (abbé Lundi)

	DIMANCHE	1 ^{er} ET 3 ^e SAMEDIS DU MOIS SAUF INDICATION CONTRAIRE
MESSE	10h00, confessions à 09h30	18h00

Annonces hebdomadaires

Pour recevoir facilement les annonces, les avis, voire les sermons, faites-en la demande à l'adresse suivante :
lesannoncesduprieure@gmail.com

En cas de difficulté, veuillez vous adresser à Madame Valérie BOULIER, soit à l'occasion de la messe, soit par courriel :
boulier.valerie@gmail.com